

Analyse des réponses par délégation

4-A - Ensemble des réponses

Nous appellerons "Délégation" le type d'affectation des agents :

- Délégations en métropole (**Ile-de-France, Occitanie, Ouest et Sud-Est**) ;
- **Etranger** les agents affectés dans une représentation dans les ROM-COM (même si c'est la France) ou à l'étranger ;
- Les **Autre** (généralement des agents affectés ou hébergés dans une délégation en métropole mais qui n'ont pas précisé laquelle).

Le nombre de réponses pas délégation est variable, en relation avec le nombre d'agents affectés dans chaque délégation : 178 pour l'Occitanie, 159 pour la délégation Sud-Est, 80 pour l'Île de France, 22 pour les ROM-COM et l'Etranger, 14 pour la délégation Ouest et 49 dont la délégation n'a pas été précisée (Tab. 2, dernière colonne).

Tab. 2 : Réponses à quelques questions par délégation (pourcentages) et nombre de réponses par délégation. **A :** Statut. **B :** Bénéficiez-vous d'une subvention de votre employeur pour le repas de midi ? **C :** Avez-vous accès à une restauration collective à proximité de votre travail ? **D :** En présentiel, préférez-vous [...] des tickets-restaurant ou une restauration collective ? **E :** En télétravail, souhaiteriez-vous bénéficier de tickets-restaurant ?
NSP : Ne sait pas. CDD : Inclue les stagiaires et les apprentis. Les doctorants et post-doctorants ont été regroupés.

	ACTUEL (%)									
	A-STATUT			B-SUBVENTION				C-RESTAURATION COLL.		
	CDD	Doct	Tit	NSP	Non	RestC	TRest	NSP	Non	Oui
Ile-de-France	17,6	5	77,5	6,2	30	62,5	1,2	1,2	20	78,8
Occitanie	11,8	11,2	77	5,1	9	82	3,9	1,1	14	84,8
Ouest	21,4		78,6	7,1		78,6	14,3	7,1	7,1	85,7
Sud-Est	19	1,3	79,8	5,1	24,1	10,8	60,1	6,3	69,6	24,1
Etranger	21,1	5,3	73,7	5,3	47,4	5,3	42,1		89,5	10,5
Autres ou NA	15,4	17,3	67,3	7,7	23,1	57,7	11,5	7,7	30,8	61,5

	DEMANDES (%)							
	D-EN PRESENTIEL				E-T. RESTAU. EN TELETRAV.			
	Aucun	RCol	TRest	SAv	Non	Oui	SAv	Nb
Ile-de-France		41,2	53,8	5	3,8	90	6,2	80
Occitanie	0,6	68	26,4	5,1	11,2	78,1	10,7	178
Ouest	7,1	78,6	7,1	7,1	14,3	71,4	14,3	14
Sud-Est	0,6	19	76,6	3,8	5,7	84,8	9,5	158
Etranger	5,3	15,8	78,9		5,3	78,9	15,8	19
Autres ou NA	5,8	48,1	44,2	1,9	11,5	71,2	17,3	52

Le profil des répondants est assez homogène d'une délégation à l'autre : entre 67 et 79 % d'agents titulaires, de 11 % à 21 % d'agents en CDD et entre 1 et 17 % de doctorants et post-

doctorants (Tab. 2-A). Entre 5 et 8 % des agents ne savent pas s'ils bénéficient d'une subvention de l'IRD pour le repas de midi (Tab. 2-B). Entre 0 (Ouest) et 49 % (Etranger) des agents n'ont pas de subvention pour ce repas. Si l'on excepte l'Etranger et la délégation Sud-Est, de 62 (Île de France) à 82 % (Occitanie) des agents ont accès à une restauration collective le midi. Dans la délégation Sud-Est, seulement 11 % des agents ont accès à la restauration collective. En Occitanie et Île de France, moins de 4 % des agents bénéficient des tickets-restaurant alors que 60 % des agents de la délégation Sud-Est en bénéficient (Tab. 2-B). Dans les délégations Ouest et Sud-Est, 7 et 6 % des agents ne savent pas s'ils pourraient bénéficier d'une restauration collective (Tab. 2-C). A l'Etranger, 89 % des agents ne bénéficient pas de restauration collective et 70 % dans la délégation Sud-Est. A l'opposé, 79 à 84 % des agents dans les autres délégations métropolitaines ont accès à cette restauration (Tab. 2-C).

En présentiel, 68 et 79 % des agents d'Occitanie et de la délégation Ouest souhaitent bénéficier d'une restauration collective alors que 54 à 79 % des autres régions métropolitaines et de l'Etranger voudraient des tickets-restaurant (Tab. 2-D). Toutes les régions confondues, entre 71 et 90 % des agents voudraient des tickets-restaurant en période de télétravail.